

PROCES-VERBAL

de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars 2026

Présents : Mmes PIERRARD Mylène, CAGNOT Sandrine, CATINAT Céline, CLERAN Ghislaine, DELBECQUE Marie-Claire, LEROY Marie, MM BARASINSKI Antoine, CARREZ Thierry, CARU Thierry, DE GODT Olivier, SPETSCHINSKY Michel

Secrétaire de séance : Monsieur CARREZ Thierry

Objet : Approbation du procès-verbal du 20 mars 2026

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026

Objet : Indemnités des adjoints et conseillers délégués – Délibération n° 2026 03 D15

Madame la Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des maires et des adjoints, et l'invite à délibérer.

Le Conseil Municipal, après délibération décide :

- 1^{er} adjoint : 10,89 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 2^e adjoint : 7,26 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- conseillers délégués : 7.26 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Objet : Délégations au Maire : Délibération n° 2026 03 D16

Le Conseil Municipal, après délibération décide de donner les délégations suivantes à Mme la Maire :

1° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 5.000€ ;

2° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

3° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

4° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

5° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

6° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

7° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle devant *les tribunaux administratifs*. *Le maire pourra également porter plainte au nom de la commune* et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants ;

8° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune et de conclure la convention prévue à l'article L. 523-7 du même code ;

9° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

10° De demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions.

Le Conseil Municipal vote les représentants des commissions syndicales :

Objet : Elections des délégués au sein du SDE18 : Délibération n° 2026 03 D17

Délégué titulaire : - Madame DELBECQUE Marie-Claire
Délégué suppléant : - Madame PIERRARD Mylène

Objet : Désignation délégués au Pays Berry St Amandois : Délibération n° 2026 03 D18

Délégué titulaire : - Monsieur CARU Thierry
Délégué suppléant : - Monsieur BARASINSKI Antoine

Objet : Désignation délégués au S.I.A.E.P (Syndicat Intercommunal Adduction Eau potable) : Délibération n° 2026 03 D19

Délégué titulaire : - Monsieur DE GODT Olivier
Délégué suppléant : - Monsieur SPETSCHINSKY Michel

Objet : Délégué du CNAS : Délibération n° 2026 03 D20

Mme DELBECQUE Marie-Claire en qualité de déléguée élue
Mme BERNARDON Nathalie en qualité de déléguée agent

Objet : Désignation délégués au SIESS de Vallon : Délibération n° 2026 03 D21

Délégués titulaires : - Madame LEROY Marie
- Madame CAGNOT Sandrine
Délégués suppléants : - Monsieur CARREZ Thierry
- Madame CLERAN Ghislaine

Objet : Délégué GIP RECIA : Délibération n° 2026 03 D22

Délégué titulaire : - Monsieur CARREZ Thierry
Délégué suppléant : - Madame PIERRARD Mylène

Objet : Désignation délégués à la MARPA : Délibération n° 2026 03 D23

Délégué titulaire : - Madame DELBECQUE Marie-Claire
Délégué suppléant : - Madame LEROY Marie

Objet : Désignation délégués CIT (Centre Ingénierie des Territoires) : Délibération n° 2026 03 D24

Délégué titulaire : - Monsieur CARREZ Thierry
Délégué suppléant : - Monsieur BARASINSKI Antoine

Objet ; SICTOM (Syndicat Intercommunal de collecte et de tri des ordures ménagères) : Délibération n° 2026 03 D25

Délégué titulaire : - Madame CLERAN Ghislaine
Délégué suppléant : - Madame CAGNOT Sandrine

Objet : Désignation délégués France Loire : Délibération n° 2026 03 D26

Délégué titulaire : - Madame DELBECQUE Marie-Claire
Délégué suppléant : - Madame PIERRARD Mylène

Objet : Désignation correspondant défense : Délibération n° 2026 03 D27

Madame CATINAT Céline est nommée.

Objet : Désignation délégués Association « Suivez la Huppe » : Délibération n° 2026 03 D28

Délégués titulaires : - Madame CATINAT Céline
- Madame PIERRARD Mylène

Objet : Désignation correspondant sécurité/incendie : Délibération n° 2026 03 D29

Monsieur SPETSCHINSKI Michel est nommé.

Objet : Convention de mise à disposition du Musée à l'Association Tiers Lieu Maison Fleuriel : Délibération n° 2026 03 D30

La mise à disposition du Musée « Maison-Ecole du Grand Meaulnes et du local 8, rue Alain Fournier à l'Association de la Maison Fleuriel doit se faire par convention.

Le Conseil Municipal, autorise Madame la Maire à signer la Convention à titre précaire de mise à disposition à l'Association La Maison Fleuriel jusqu'au 31 décembre 2026. La convention pourra être renouvelée après discussion entre les parties.

Objet : Devis d'enrobé à froid : Délibération n° 2026 03 D31

Les routes communales se dégradant, il est urgent de reboucher les trous.

Le Conseil Municipal approuve le devis de CV (Colas France) pour un montant de 2.280,00€ HT soit 2.736,00€ TTC pour de l'enrobé à froid.

Objet : Transport des élèves à la piscine de Châteaumeillant : Délibération n° 2026 03 D32

Les élèves d'Epineuil le Fleuriel se rendront à la piscine de Châteaumeillant en juin et juillet.

Un devis a été demandé à LDT Transports et Voyages de La Châtre :

- Période du jeudi 4 juin au vendredi 3 juillet 2026 soit 10 jours à 275€ TTC l'aller-retour x 10 jours = 2.750,00€ TTC

Le Conseil Municipal désigne les représentants des commissions communales :

Commission Mixte des Affaires sociales :

- Mme CAGNOT Sandrine
- M. CARU Thierry
- Mme DELBECQUE Marie-Claire
- Mme LEROY Marie
- Mme PIERRARD Mylène

Commission des Finances, budget et appels d'offres :

- M. BARASINSKI Antoine
- Mme CATINAT Céline
- M. CARREZ Thierry
- M. CARU Thierry
- M. DE GODT Olivier
- Mme PIERRARD Mylène

Commission Voirie, bâtiments communaux et Assainissement

- M. BARASINSKI Antoine
- M. DE GODT Olivier
- Mme LEROY Marie
- Mme PIERRARD Mylène
- M. SPETSCHINSKY Michel

Commission Communication mixte :

- M. CARREZ Thierry
- Mme PIERRARD Mylène
- M. SPETSCHINSKY Michel

Commission Animation, Associations, culture mixte :

- M. CARREZ Thierry
- Mme CLERAN Ghislaine
- Mme DELBECQUE Marie-Claire
- Mme LEROY Marie
- Mme PIERRARD Mylène

Commission Ecole, Cantine, Petite Enfance :

- Mme CAGNOT Sandrine
- Mme CATINAT Céline
- Mme DELBECQUE Marie-Claire
- Mme PIERRARD Mylène

Commission de Quartiers extérieurs:

- M. BARASINSKI Antoine
- Mme CAGNOT Sandrine
- Mme CLERAN Ghislaine
- Mme LEROY Marie
- Mme PIERRARD Mylène

Question diverse:

Mme la Maire est chargée de demander un devis pour un feu d'artifice pour le 11 juillet 2026.

Le Secrétaire
Thierry CARREZ



La Maire
Mylène PIERRARD

